



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Algeriens

Question écrite n° 10301

Texte de la question

M. Georges Hage attire l'attention M. le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur la situation que rencontrent les residents algeriens ayant du quitter l'Algerie pour des raisons de securite. Ces residents, notamment les couples mixtes, sur lesquels pesent des menaces de mort lorsqu'un des conjoints est de nationalite francaise, sont confrontes a de graves difficultes sociales, materielles et financieres lors de leurs arrivee en France. Aussi, il lui demande de bien vouloir l'informer sur ce que le Gouvernement compte entreprendre afin d'accueillir dans les meilleures conditions possibles ces personnes pour lesquelles la France est naturellement leur terre d'asile.

Texte de la réponse

Par telegramme en date du 1er fevrier 1994, M. le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, a donne toutes instructions aux prefets afin que la situation des ressortissants francais possedant la double nationalite francaise et algerienne, ainsi que les couples binationaux, fasse l'objet d'une attention toute particuliere de la part des services places sous leur autorite des leur arrivee sur le territoire national. S'agissant de ressortissants francais ou de conjoints de Francais se trouvant en situation precarie ou pouvant etre confrontes a des difficultes materielles de tous ordres, M. le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire precise a l'honorable parlementaire que les services de l'Etat places sous l'autorite des prefets ont ete invites a faciliter l'accueil et l'integration de ces personnes ainsi que l'accomplissement des demarches administratives qui leur incombent, en faisant preuve de diligence et de bienveillance dans l'examen des situations personnelles.

Données clés

Auteur : [M. Hage Georges](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10301

Rubrique : Etrangers

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 janvier 1994, page 329

Réponse publiée le : 21 mars 1994, page 1423